|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Exemple de canevas de planification annuelle : 2022-2023**  Orthopédagogie au préscolaire 5 ans  [Cliquez ici pour en savoir plus sur les modalités de services au CSSDM](https://view.genial.ly/62cc43921f1a99001219eca6/interactive-content-modalites-sspm) | | |
| **Date** | **Activité** | **Description** |
| **23 au 25 août** | Journées pédagogiques | Lecture des dossiers d’aide particulière et des diverses informations reçues (ex. portrait de bienvenue à la maternelle)  Consigner les informations nécessaires au fonctionnement des élèves à besoins particuliers. |
| **1e pédago de sept. : 16 sept.** | Rencontres de passation des dossiers | * Rencontres communes avec les enseignant.e.s de première année et l’orthopédagogue qui intervient auprès de ces enfants * Revoir les attentes du préscolaire en fin d’année * Rencontre avec les enseignant.e.s du préscolaire pour choisir un outil de consignation par groupe-classe (ex. One Note, portrait-bulles, etc.) |
| **26 août au**  **28 octobre** | Identification des besoins et soutien en classe | Observation mutuelle en classe et identification des besoins des élèves par concertation planifiée avec les enseignants.  -L’observation mutuelle (enseignant, orthopédagogue, psychoéducatrice, TES, etc.) nécessite un outil d’observation commun (par exemple, le portrait-bulles à l’éducation préscolaire). Dans ce type d’observation, un intervenant enseigne et un observe. Il est donc judicieux que l’intervenant ayant le rôle d’enseigner varie fréquemment, afin que tant l’orthopédagogue que l’enseignant puissent observer les élèves.  Soutien aux enseignants (exemple) :   * Capsules d’information (ex. développement du vocabulaire) |
| 1. **octobre au**   **4 novembre** | Semaine d’interventions indirectes  -Rencontres de concertations  -Plans d’intervention **(au besoin)** | Concertation : Mise en commun des observations à l’aide d’un outil de concertation (par exemple, le [portrait-bulles à l’éducation préscolaire](https://cybersavoir.csdm.qc.ca/adaptationscolaire/coenseignement/)) ;   * Relever les forces et défis du groupe * Suggérer certaines interventions pour la classe, au besoin * Déterminer pour quels enfants on doit récolter des observations supplémentaires (si le portrait-bulle à l’éducation préscolaire est utilisé, cibler les élèves se trouvant dans les volets langagiers et cognitifs).   Planification du bloc 1 *(le bloc 1 se veut un bloc d’interventions universelles) :*  -Déterminer le ou les types de coenseignement et les rôles de chaque intervenant [voir outil de planification du coenseignement)  Rédaction de plans d’intervention **(au besoin)\*** et rencontres de concertation: du 31 octobre au 11 novembre  \*Il se peut que certains enfants arrivent au préscolaire avec un rapport d’évaluation ou d’intervention professionnel, par exemple. L’équipe-école devrait alors déterminer si l’élaboration d’un plan d’intervention est nécessaire ([cliquez ici pour plus d’informations à ce sujet](http://www.education.gouv.qc.ca/references/tx-solrtyperecherchepublicationtx-solrpublicationnouveaute/resultats-de-la-recherche/detail/article/le-plan-dintervention-au-service-de-la-reussite-de-leleve-cadre-de-reference-pour-letablisse/)) ou si l’utilisation du portrait global de l’enfant, qui se trouve dans le portrait-bulles aux pages 8 et 9, est suffisante. |
| **7 novembre au 13 janvier** | BLOC 1   * Interventions universelles | Interventions universelles   * Bloc d’intervention en lien avec les besoins de chaque groupe (portrait bulle) * **Suggestions de modalités: soutien au groupe, ateliers ou enseignement en parallèle**   Des rencontres de concertation sont à prévoir pendant le bloc, afin de planifier les interventions universelles, d’échanger sur le matériel à utiliser, pour planifier les actions des coenseignants, etc. Ces rencontres doivent être planifiées formellement dans l’horaire (pendant les périodes de tâche complémentaire, en rencontre de cycle ou de niveau…)  Soutien aux enseignant.e.s (exemples) :   * Capsules d’information * Soutien dans la mise en place des interventions auprès de certains élèves |
| **16 au 20 janvier** | Semaine d’interventions indirectes  -Rencontres  -Planification du bloc 2 | Mise en commun avec les enseignant.e.s et l’équipe multidisciplinaire des observations effectuées au bloc 1 et consignées à l’aide d’un outil de concertation (par exemple, le portrait-bulle à l’éducation préscolaire) ;   * Relever les principales forces et défis du groupe * Suggérer certaines interventions pour la classe, au besoin * Déterminer si certains élèves auront besoin de soutien supplémentaire (si le portrait-bulle à l’éducation préscolaire est utilisé, intervenir spécifiquement auprès des enfants présentant des défis dans les domaines langagiers et cognitifs).   En concertation avec les enseignant.e.s, planification du bloc 2 pour les interventions universelles et/ou supplémentaires (**seulement si nécessaire)**;  -Cibler **un** objet d’intervention prioritaire qui sera travaillé tout au long du bloc (en lien avec les compétences du domaine langagier ou cognitif)  -Planifier la modalité d’intervention, selon les besoins relevés (voir les pages précédentes de ce document)  -Former les sous-groupes de besoin.  -Déterminer les rôles de chaque intervenant (voir Outil de planification du coenseignement) |
| **23 janvier au**  **24 mars** | BLOC 2   * Interventions universelles * Interventions supplémentaires **(au besoin)** * Plans d’intervention **(au besoin)** | Interventions universelles (palier 1)  Voir bloc 1 pour des suggestions d’interventions universelles  Interventions supplémentaires (palier 2 ; **si nécessaire**) ;  En responsabilité partagée avec les enseignant.e.s, mettre en place les interventions supplémentaires prévues pendant la semaine d’interventions indirectes.  Ces interventions doivent s’appuyer sur les forces et les intérêts de l’enfant ou des enfants, en contexte authentique (situations de tous les jours vécues en classe ; par exemple, en utilisant les ateliers déjà mis en place en classe pour animer un sous-groupe de besoin à certains élèves ciblés.  Des rencontres de concertation sont à prévoir pendant le bloc, afin de réguler les interventions supplémentaires, d’échanger sur le matériel à utiliser, pour planifier les actions des coenseignants, pour favoriser le transfert des apprentissages, etc. Ces rencontres doivent être planifiées formellement dans l’horaire (pendant les périodes de tâche complémentaire, en rencontre de cycle ou de niveau…)  Soutien aux enseignant.e.s (exemples) :   * Capsules d’information sur les différentes compétences et axes du programme (par exemple, à l’aide du portrait-bulle à l’éducation préscolaire) * Observation mutuelle en classe pour certains élèves * Rencontres sporadiques pour discuter des observations et des interventions à mettre en place * Soutien dans la mise en place des interventions prévues   Révision et ouverture de plans d’intervention **au besoin\*** : du 20 au 24 février  \*voir la note concernant les PI dans le bloc de la 1re semaine d’interventions indirectes |
| **27 au 31 mars** | Semaine d’interventions indirectes  -Rencontres  -Bilans du bloc 2 | Mise en commun avec les enseignants des observations à l’aide d’un outil de concertation (par exemple, le portrait-bulle à l’éducation préscolaire) ;   * Relever les forces et défis du groupe en lien avec le thème d’intervention du bloc d’intervention à venir * Suggérer certaines interventions pour la classe, au besoin * Déterminer si certains élèves auront besoin de soutien supplémentaire (si le portrait-bulle à l’éducation préscolaire est utilisé, cibler les élèves se trouvant dans les volets langagiers et cognitifs).   En concertation avec les enseignant.e.s, planification du bloc 3 pour les interventions universelles et/ou supplémentaires **(au besoin seulement)** et/ou intensives **(au besoin seulement)**  Planifier la modalité d’intervention, selon les besoins relevés (voir les pages précédentes de ce guide)  En lien avec le thème du bloc d’intervention à venir, cibler **un** objet d’intervention prioritaire qui sera travaillé tout au long du bloc en intervention supplémentaire (en lien avec les compétences langagières et cognitives du programme à l’éducation préscolaire), **si nécessaire seulement**.  Si malgré cette intervention, le besoin semble persister, planifier l’intervention intensive, **si nécessaire seulement**.  Déterminer les rôles de chaque intervenant (voir Outil de planification du coenseignement)  Effectuer [les bilans](http://cybersavoir.csdm.qc.ca/adaptationscolaire/bilans-et-rapports/) en lien avec le bloc 2 **si** des interventions supplémentaires ont été effectuées. |
| **3 avril au 26 mai** | BLOC 3   * Interventions universelles * Interventions supplémentaires **(au besoin seulement)** * Interventions intensives   **(au besoin seulement)** | Interventions universelles (palier 1)  Voir bloc 1 pour des suggestions d’interventions universelles  Interventions supplémentaires (palier 2; **au besoin seulement**) ;  En responsabilité partagée avec les enseignants, mettre en place les interventions supplémentaires prévues pendant la semaine d’interventions indirectes.  Ces interventions doivent s’appuyer sur les forces et les intérêts de l’enfant ou des enfants, en contexte authentique (situations de tous les jours, vécues en classe ; par exemple, en utilisant les ateliers déjà mis en place en classe pour animer un sous-groupe de besoin à certains élèves ciblés.  Interventions intensives (palier 3 ; **au besoin seulement**)  Il s’agit d’une rééducation, qui peut aussi être en responsabilité partagée avec l’orthophoniste, par exemple, vécue hors classe. Très peu d’élèves sont ciblés par cette mesure (par exemple, de 0 à 2 élèves pour l’ensemble des 4 classes préscolaires de l’école). Les cibles d’intervention doivent être en cohérence avec le programme développemental de l’éducation préscolaire.  Des rencontres de concertation sont à prévoir pendant le bloc, afin de réguler les interventions supplémentaires, d’échanger sur le matériel à utiliser, pour planifier les actions des coenseignants, pour favoriser le transfert des apprentissages, etc. Ces rencontres doivent être planifiées formellement dans l’horaire (pendant les périodes de tâche complémentaire, en rencontre de cycle ou de niveau…)  Soutien aux enseignant.e.s (exemples) :   * Capsules d’information sur les différentes compétences et axes du programme (par exemple, à l’aide du portrait-bulle à l’éducation préscolaire) * Observation mutuelle en classe pour certains élèves et soutien dans la mise en place des interventions prévues * Rencontres sporadiques pour discuter des observations et des interventions à mettre en place |
| **29 mai au 27 juin** | Semaines d’interventions indirectes  -Bilans/Rapports  -Révision des plans d’intervention  -Rencontres | Effectuer [les bilans](http://cybersavoir.csdm.qc.ca/adaptationscolaire/bilans-et-rapports/) en lien avec le bloc 3.  Effectuer des [rapports orthopédagogiques](http://cybersavoir.csdm.qc.ca/adaptationscolaire/bilans-et-rapports/), si nécessaire.  Pour certains élèves ayant présenté de plus grands défis tout au long de l’année scolaire et pour lesquels peu de progrès a été remarqué, malgré les interventions mises en place :  -Rencontres de passation avec le présent titulaire et celui qui recevra l’élève l’année suivante, afin d’échanger autour des forces et défis de l’élève, ainsi que des interventions et outils individualisés à mettre en place dès le mois d’août (voir page 5 du portrait-bulle à l’éducation préscolaire).  Soutien à la direction dans la passation de DAP si certains élèves quittent l’école.  Révision des plans d’intervention : du 29 mai au 9 juin |

Planification élaborée par les services éducatifs, CSSDM/2022, en collaboration avec Nadia Carbonaro, orthopédagogue